



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 35857

Texte de la question

M Francis Saint-Ellier attire l'attention de Mme le ministre delegue aupres du ministre des affaires sociales et de l'emploi, charge de la sante et de la famille, sur le probleme du traitement des maladies mentales. Apres diverses rencontres avec des parents de malades mentaux, il a pu noter leurs inquietudes. En effet, bon nombre de ces malades hospitalises seraient, pour des raisons budgetaires, invites a rejoindre leur domicile. Ainsi, trop souvent, il s'avererait que ces malades n'arrivent pas a trouver de structures medicales propres a assurer leur stabilisation grace a un milieu protege. Il souhaiterait connaitre sa position sur ce point.

Données clés

Auteur : [M. Saint-Ellier Francis](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35857

Rubrique : Hopitaux et cliniques

Ministère interrogé : santé et famille

Ministère attributaire : santé et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 1988, page 425